



Angers, le 15 juillet 2021

« L'Été au Lac » revient le 15 juillet

Ce jeudi 15 juillet, à 17 h, Sophie LEBEAUPIN, Adjointe au quartier du Lac de Maine et Charles DIERS, Adjoint aux Sports, ont lancé la 6^e édition de « L'Été au Lac ». Jusqu'au 22 août, des animations sportives et culturelles gratuites sont proposées sur les bords du Lac de Maine à Angers.

Tous les jours, de 10 h à 19 h, « L'Été au Lac » propose aux Angevins et aux visiteurs des temps forts intergénérationnels autour du sport et de la culture, en libre accès ou sur réservation.

Un vaste choix d'activités

Parmi les activités proposées, les Angevins et les visiteurs pourront pratiquer des **sports nautiques** (optimist, catamaran, aviron, canoé-kayak...), des **sports collectifs** (handball, foot US, beach-volley, sandball, roller-hockey...) ou encore des **sports de combat et d'opposition** (capoeira, grappling, mixed martial arts). Des **animations axées sur la détente** (yoga, aéro-méditation, pilates, qi gong, baby gym...) ainsi que des **temps créatifs** sont également inscrits au programme (ateliers radio, Beatbox ou encore du land art interactif).

Dans une volonté éco responsable, les animateurs de « L'Été au Lac » propose des **activités vertes, respectueuses de l'environnement** : tri et compostage, réalisation d'éponges Tawashi en textile recyclé, énergie renouvelable...

Enfin, des **temps forts culturels** avec des spectacles, concerts et autre animation sur les bords du Lac de Maine ponctuent l'événement.

Un espace Jeux Olympiques

Afin de suivre au jour le jour les Jeux Olympiques de Tokyo qui se déroulent du 23 juillet au 8 août, l'équipe de « Passez L'Été » au Lac propose un Espace Jeux Olympiques ouvert pendant toute la quinzaine de la compétition. Un espace pour faire découvrir aux Angevins cet événement mythique ainsi que les différents sports olympiques. Certaines finales seront également diffusées sur place. Les portraits des Angevin(e)s qualifié(e)s pour les JO sont exposés, pour mieux faire connaissance avec celles et ceux qui représentent Angers cet été.

Un service de prêt de matériel

Des vélos et du matériel sportif sont mis à disposition gratuitement pour chaque personne accompagnée d'un majeur afin de permettre à tous de profiter de ces moments conviviaux tout en adoptant des comportements écocitoyens.

Baignade du Lac de Maine

Un espace de baignade gratuit est aménagé sur le Lac de Maine. La baignade n'y est autorisée qu'à cet endroit. Elle est placée sous la responsabilité des intéressés et à leurs risques et périls en dehors des heures de surveillance.

Des surveillants de baignade assurent la sécurité :

- Tous les jours, du 21 juin au 2 juillet, de 14 h à 18 h 30
- Tous les jours, du 3 juillet au 29 août, de 12 h à 20 h

La baignade est interdite aux enfants de moins de 8 ans non accompagnés. Les bateaux pneumatiques sont interdits sur l'ensemble du lac.

Infos pratiques

Tous les jours du 16 juillet au 22 août, de 10 h à 19 h.

Le planning des animations et les modalités d'inscription sont disponibles sur L'été au lac : Angers.fr

Les animations sont gratuites et ouvertes à tous (sauf kayak et défi poney : 2 euros). Activités sur inscription et en accès libre.

Rappel sur les inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes à la semaine, tous les lundis pour la semaine suivante (exemple : le lundi 26 juillet, ouverture des inscriptions pendant toute la semaine pour s'inscrire pour les créneaux de la semaine du 2 août).

- Sur place tous les jours à l'accueil du village « Été au Lac » de 10 h à 18 h 30 ;
- En ligne via Weezevent (voir le détail des animations sur la page L'été au lac : Angers.fr. Chaque animation dispose d'un lien Weezevent pour s'inscrire) ;
- Sur l'application « Vivre à Angers » (Rubrique « Été au Lac »).

Plus d'informations au 07.77.83.67.52

La mise en place du pass sanitaire sera effective dès lors que les modalités d'application seront connues.